



TENNIS CLUB COLAYRAC
925 avenue de la Libération
47450 COLAYRAC SAINT CIRQ
Tél. : 06 51 10 26 09
E-mail : tccolayrac@gmail.com

Affiliation FFT : 59 47 0135

DOSSIER PARTENAIRE **Saison 2024/2025**

Madame, Monsieur,

Le Tennis Club Colayrac est une association loi de 1901 créée en mai 1971. Notre structure sportive est destinée à promouvoir le tennis dans sa globalité. Nous aider dans notre démarche et nos projets serait pour votre entreprise un moyen de bénéficier d'une image associée aux valeurs du sport.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous portez à notre association et espérons vous compter prochainement parmi nos partenaires privilégiés. Afin de vous faire connaître notre structure, vous trouverez dans ce dossier une présentation de notre club ainsi que toutes les informations nécessaires pour éventuellement nous apporter votre soutien.

Sportivement

Rose-Line GITTON
Jean-François GUERRERO
Johann OPPENLÄNDER

Co-Présidents du TCC

Notre structure

Le tennis, importante discipline sportive en Lot-et-Garonne en termes de licenciés et première discipline sportive individuelle en France, demeure une pratique sportive de tout âge, très appréciée, populaire et omniprésente dans les médias.

Avec ses 180 adhérents au cours de la saison 2023/2024, l'association est parmi l'une des plus importantes du Canton Ouest-Agenais. Le club mène une politique de formation des jeunes tout en proposant ses services à des pratiquants loisirs. Notre richesse réside d'une part, dans la cohabitation de profils de joueurs et joueuses totalement différents ; et d'autre part dans un esprit jeune, convivial et familial.

Notre Club compte parmi les rares associations sportives Tennis à pouvoir dispenser un enseignement de qualité grâce à Elena MICHELONI pour les jeunes et Noah PARADELLE pour les adultes.

Deux diplômés d'Etat officiants au Club est un atout majeur et permet d'assurer une grande visibilité.

Évolution des effectifs sur les 5 dernières saisons

JEUNES / ADULTES	2019	2020	2021	2022	2023
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Adultes	79	87	113	112	79
Jeunes	57	64	70	90	93
Total	136	151	183	202	172

HOMMES / FEMMES	2019	2020	2021	2022	2023
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Femme	43	51	64	81	57
Homme	93	100	119	121	115
Total	136	151	183	202	172

Les infrastructures

- 1 club house avec buvette.
- 2 courts extérieurs en Soft (Terre-Battue) éclairés et équipés pour accueillir des compétitions et des rencontres officielles.
- 1 court extérieur Quick éclairé.
- 1 salle en Terbal, éclairée et dédiée au tennis.
- 1 mur d'entraînement.
- 1 parking.

Les challenges sportifs

Une politique de formation de jeunes joueurs dès l'âge de 5 ans.

Une politique sportive permettant aux équipes du club (masculines et féminines) de représenter nos couleurs dans les différentes divisions régionales et départementales.

Plusieurs titres régionaux et départementaux obtenus dans les compétitions individuelles et par équipes mais aussi par l'équipe pédagogique.

Organisation de multiples tournois Galaxy ou Multi Chances pour les jeunes.

Organisation d'un tournoi Double Mixte.

Organisation de Tournois Multi-Chances Hommes et Dames, 4^{ème} et 3^{ème} Série.

Organisation d'un tournoi Interne Homologué Hommes et Dames

Organisation d'un tournoi Interne Jeunes.

Organisation d'un tournoi senior chaque année de fin avril à début mai, accueillant des joueurs classés jusqu'à 5/6 (en moyenne 200 participants).

Une communication active

Un site internet contenant toutes les informations sur le club.

Une page Facebook et Instagram pour suivre les actualités du Club (plus de 200 abonnés). Une application smartphone dédiée au Club.

L'affichage de panneaux publicitaires sur les courts extérieurs et dans la salle.

Des tenues officielles utilisées lors des compétitions par équipe.

Des manifestations régulières liées ou non au tennis (soirée téléthon, octobre rose, soirée de Noël, Soirée Galette des rois, Loto, journée de Pâques, soirée de fin de saison, ...)

Nos projets

L'actualité sportive dense, nous amène à envisager de nombreuses actions pour améliorer encore un peu plus notre club et le développer.

Ces 3 dernières années, le Bureau a poursuivi et finalisé les projets annoncés :

- Rénovation du terrain extérieur le plus ancien du club pour le confort des adhérents, - réfection de la toiture et de l'éclairage de la salle,
- Les grillages des terrains en Terre-battue ont été équipés de bavettes limitant ainsi la perte de terre lors de forts vents,
- Tous les accès aux infrastructures ont été modernisés pour plus de sécurité.
- Lancement d'une section Tennis Santé encadrée par notre Diplômée d'État spécifiquement formée Éléna MICHELONI.
- Lancement d'une section Tennis-Fauteuil encadrée par notre Diplômée d'État spécifiquement formée Éléna MICHELONI.

Le département du Lot-et-Garonne est trop peu doté de structures permettant le sport handicap et notamment le Tennis

- Lancement d'une section Tennis Adapté encadrée par notre CQP ET spécifiquement formé Alexis SANDOU.

Par ailleurs, un planning des animations a également été élaboré et validé en Assemblée Générale afin de maintenir des moments de convivialité au sein du club tout au long de la saison sportive.

Notre projet le plus important est la création d'une section Padel comportant jusqu'à 3 terrains en son sein.

Le TCC a l'ambition de créer une section digne de ce nom !

Parmi les projets futurs qui ont été évoqués, nous pouvons citer des idées d'aménagements et d'agrandissement du club house, aménagement des abords des courts, ...

Nos besoins

Votre soutien permettra au Tennis Club Colayrac de se développer, de poursuivre la formation des jeunes grâce au salariat de la Professeure DE, d'encourager la dynamique de ses joueurs et de ses équipes. Notre recherche de partenaires vise également à organiser régulièrement des manifestations conviviales et fédératrices mais surtout à maintenir un service de grande qualité à nos adhérents tout au long de l'année sportive.

Nos offres de partenariat

OFFRES	DESCRIPTIONS	TARIFS TTC
ARGENT	<ul style="list-style-type: none">- 1 panneau publicitaire dans la salle.- Site internet intégrant votre logo ainsi qu'un lien vers votre site internet.- Publication bi-annuelle sur les réseaux sociaux- 1 panneau de publicité à votre nom à l'entrée du club et de la salle.- 1 adhésion Partenaire offerte*	A partir de 150€/an
OR	<ul style="list-style-type: none">- 1 panneau publicitaire sur les grillages côté RN113- 1 panneau publicitaire dans la salle.- Site internet intégrant votre logo ainsi qu'un lien vers votre site internet.- Publication mensuelle sur les réseaux sociaux- 1 panneau de publicité à votre nom à l'entrée du club et de la salle.- 1 adhésion partenaire offerte*	A partir de 300€/an
GÉNÉROSIT E	Don alimentaire, matériel ou financier.	A définir

*** Adhésion Association (tarif 2024/2025) : 90€/pers)**

Le Bureau du TENNIS CLUB COLAYRAC est bien entendu ouvert à toute proposition alternative à ces options et étudiera toute suggestion au cas par cas. Les sponsors seront naturellement conviés aux différentes manifestations organisées par le Club.

Le sponsoring et la loi

Les dépenses liées au sponsoring font partie intégrante de vos charges professionnelles. La loi permet la déduction du résultat fiscal des dépenses de parrainage et sponsoring, engagées dans le cadre des manifestations à caractère sportif.

Cette déduction est conditionnée par le fait que les dépenses doivent être engagées dans l'intérêt direct de l'entreprise, ce qui implique que le sponsor qui entend promouvoir son image de marque de cette façon soit identifiable et que les dépenses engagées soient en rapport avec les contreparties attendues.

La loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 tend à encourager les actions de mécénat des entreprises et des particuliers. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt au titre des dons consentis à certaines associations. Seuls ouvrent droit à réduction d'impôt les versements faits sans aucune contrepartie directe ou indirecte.

Légalement, trois types de soutien aux associations loi 1901 sont possibles :

LE DON	LE MÉCÉNAT	LE SPONSORING
Réservé aux PARTICULIERS	Réservé aux ENTREPRISES	Réservé aux ENTREPRISES
Déduction des impôts	Déduction de l'impôt	Possibilité de déduire cette
		subvention de votre budget
		publicité
(66% du don déduit des impôts	(déduction de 60% du don de	(déduction de 50% de la
sur les revenus)	l'impôt sur le bénéfice limité à	somme versée à l'association*)
	5°/°° du CA*)	Minimum de 500€ à 1500€
Pas de montant minimum	Minimum de 500€ à 2000€	* (Exemple : pour une somme
		versée de 3000€, la réduction
	* (Exemple : pour un CA de 400	de l'impôt sur le bénéfice sera
	000€, le mécénat maximum	de 1500€)
	est donc de 2000€, la	
	réduction de l'impôt sur le	
	bénéfice sera donc de 1200€)	

TENNIS CLUB COLAYRAC
925 avenue de la Libération
47450 COLAYRAC SAINT CIRQ
Tél. : 06 51 10 26 09
E-mail : tccolayrac@gmail.com

Affiliation FFT : 59 47 0135

CONTRAT DE SPONSORING

ARTICLE 1

L'entreprise ou la société :.....

représentée par M/Mme :.....

En sa qualité de :.....

s'engage à aider financièrement le TENNIS CLUB COLAYRAC dans le cadre d'une action de sponsoring.

ARTICLE 2

L'action de sponsoring est valable pour l'année sportive en cours.

ARTICLE 3

En contrepartie, le TENNIS CLUB COLAYRAC représenté par Mme Rose-Line GITTON, M. Jean François GUERRERO et M. Johann OPPENLÄNDER co-présidents, proposent au partenaire de choisir entre plusieurs options de communication détaillées dans le dossier partenaire.

ARTICLE 4

Les options de communication retenues par le sponsor, et validées d'un commun accord avec le TENNIS CLUB COLAYRAC, sont les suivantes :

- Offre ARGENT
- Offre OR
- Offre GENEROSITE (à détailler ci-dessous)

.....

ARTICLE 5

Le sponsor versera au TENNIS CLUB COLAYRAC la somme de € au titre de la saison sportive en cours, bénéficiera des actions de communication précisées à l'article 4 ci-dessus, et détaillées dans le dossier partenaire.

ARTICLE 6

Le règlement financier joint au présent contrat se fera exclusivement par chèque bancaire à l'ordre du TENNIS CLUB COLAYRAC.

ARTICLE 7

Dès réception du présent contrat dûment rempli et signé, accompagné du règlement financier, le TENNIS CLUB COLAYRAC retournera par courrier au sponsor une copie signée du présent contrat ainsi qu'une attestation certifiant le montant perçu dans le cadre de l'action de partenariat.

ARTICLE 8

Coordonnées du partenaire :

NOM de l'entreprise ou de la société :

.....

Adresse :

.....

.....

Code Postal : **Ville :**

Téléphone :

Email :

Adresse URL :

IMPORTANT : Envoyez le logo de votre entreprise par mail à l'adresse suivante tccolayrac@gmail.com

Fait à

Le

Cachet de l'entreprise et signature :

Les co-présidents du TCC
RL GITTON, JF GUERRERO et J OPPENLÄNDER



TENNIS CLUB COLAYRAC

**925 avenue de la Libération
47450 COLAYRAC SAINT CIRQ
Tél. : 06 51 10 26 09
E-mail : tccolayrac@gmail.com
Affiliation FFT : 59 47 0135**

ATTESTATION DE SPONSORING

Le TENNIS CLUB COLAYRAC reconnaît avoir reçu de la société :

.....

un d'un montant de€, dans le cadre d'une action de sponsoring pour la saison 2024/2025.

Fait à COLAYRAC,

Le,

Signature :

Le Trésorier du Tennis Club COLAYRAC